



La Normandie, une région jeune et productive face au défi de l'attractivité

La Normandie, issue de la fusion des régions métropolitaines intervenue le 1^{er} janvier 2016, demeure parmi les régions à la superficie réduite. Avec 30 000 km², elle occupe le 10^e rang au sein des 13 régions. De même, elle ne fait pas partie des régions les plus peuplées, sa densité de population étant comparable à la moyenne nationale, située aux alentours de 112 habitants au km². Son dynamisme démographique est plutôt modeste, caractérisé par une faible attractivité que vient compenser un excédent notable de naissances sur les décès. La diversité de ses territoires englobe cependant des dynamiques très variées, villes centres, couronnes périurbaines, campagnes, littoral et espaces sous influence francilienne n'évoluant pas au même rythme. La diversité est aussi présente dans l'économie, avec des territoires industriels, agricoles, tournés vers le commerce et le tourisme ou à vocation administrative. Les traits communs historiques de la Normandie avec les régions de forte économie productive tendent aujourd'hui à s'estomper. L'économie normande reste toutefois très éloignée de celles des régions de la moitié sud de la France, davantage tournées vers la sphère présentielle.

Jean-Luc Lacuve, Michel Moisan, Insee

Au 1^{er} janvier 2013, la Normandie compte 3 328 360 habitants. Des 13 régions métropolitaines, elle est la 9^e la plus peuplée. Entre 2008 et 2013, elle a gagné 35 270 habitants, progressant en moyenne de 0,2 % par an. Ce rythme de croissance est inférieur de moitié à la moyenne nationale (+ 0,5 %). Il est aussi deux fois moindre que celui enregistré sur 40 ans dans la région. La Normandie est au 10^e rang pour la croissance démographique, juste devant les Hauts-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est.

Une région qui reste jeune

Comme pour toutes ces régions de la moitié nord de la France, l'augmentation de population en Normandie résulte du seul excédent naturel. Chaque année en moyenne sur la période 2008-2013, la

Normandie a dénombré 40 300 naissances pour 30 660 décès. En revanche, les départs ont été plus importants que les installations dans la région. Le déficit migratoire est de 2 590 personnes en moyenne tous les ans. La Normandie reste une des régions les plus jeunes de France, la 4^e derrière les Hauts-de-France, l'Île-de-France et les Pays de la Loire, avec 24,7 % de moins de vingt ans en 2013. En revanche, elle peine à retenir ses jeunes puisqu'elle n'occupe plus que la 6^e place pour la part des 20-29 ans. Du fait, notamment, des départs cumulés des jeunes actifs ou en fin d'études, la Normandie possède une proportion d'habitants âgés de 20 à 50 ans parmi les plus faibles de France.

C'est aussi la région qui vieillit le plus rapidement. Son indice de vieillissement

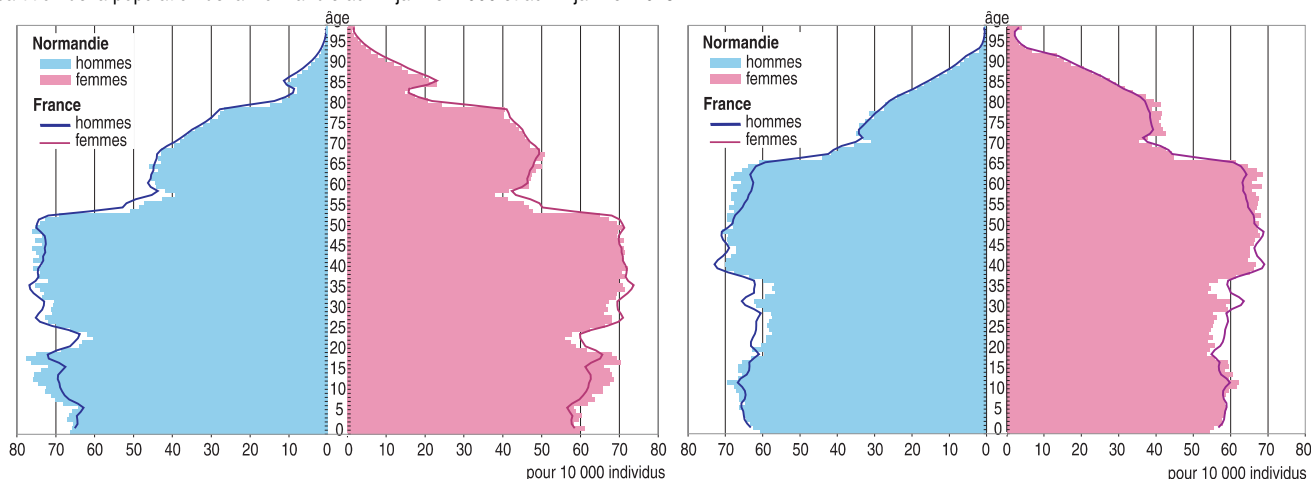
(rapport des 65 ans ou plus sur les moins de 20 ans) se situe dans la moyenne française mais c'est celui qui a le plus progressé ces cinq dernières années. D'ici à 2030, si les tendances démographiques actuelles se prolongent, la Normandie pourrait gagner 4 500 habitants par an, toujours grâce à son solde naturel positif. Les zones d'emploi de Rouen, Caen et Évreux resteraient les principaux moteurs de cette croissance.

La Normandie peine à retenir ses habitants en âge d'étudier ou de travailler

Les soldes migratoires aux différents âges représentent des enjeux considérables pour l'avenir démographique d'un territoire. Le déficit migratoire de la Normandie entre 2008 et 2013 s'établit à

1 La part des plus de 50 ans progresse entre 2000 et 2013

Répartition de la population de la Normandie au 1^{er} janvier 2000 et au 1^{er} janvier 2013



Note : En 2000, la région se caractérisait par une proportion plus importante de jeunes de moins de 20 ans qu'en moyenne nationale. Ce constat reste vrai en 2013 mais il concerne surtout les 15-20 ans. Le déficit des 20-50 ans s'est accentué entre 2000 et 2013 alors que la proportion des plus de 50 ans s'accroît à presque tous les âges.

Source : Insee, Insee, estimations de la population 2000 et 2013

12 930 personnes, particulièrement au profit de l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique et la Sarthe. Le solde migratoire est excédentaire surtout vis-à-vis de l'ouest francilien : Yvelines, Val d'Oise, Hauts-de-Seine et Paris.

Sur la base de ce que l'on pouvait observer en 2008, il part chaque année 4 300 jeunes de 20 à 29 ans de plus qu'il n'en arrive. Le déficit migratoire le plus important concerne les 20-24 ans. Un léger retour dans la région est amorcé à partir de 30 ans, qui s'accroît aux âges de fin d'activité et de départ en retraite. Les zones d'emploi de Rouen et plus encore de Caen sont les seules à enregistrer plus d'arrivées que de départs de jeunes âgés de 20 à 24 ans, du fait de leurs pôles universitaires. A contrario, le déficit de cette classe d'âge est accusé pour les zones voisines de Bayeux, Lisieux et Vire. Cherbourg, Argentan et Coutances perdent également plus de 4 % de cette classe d'âge.

Le Havre, Caen et dans une moindre mesure Rouen peinent à retenir les 25-29 ans. En revanche, Pont-Audemer, la zone normande de Nogent-le-Rotrou, Évreux, Vernon et Bernay accueillent nettement plus d'actifs de cette classe d'âge qu'ils n'en perdent, en raison de leur proximité avec l'Île-de-France et de l'installation de navetteurs.

Des habitants rarement éloignés des pôles d'emploi

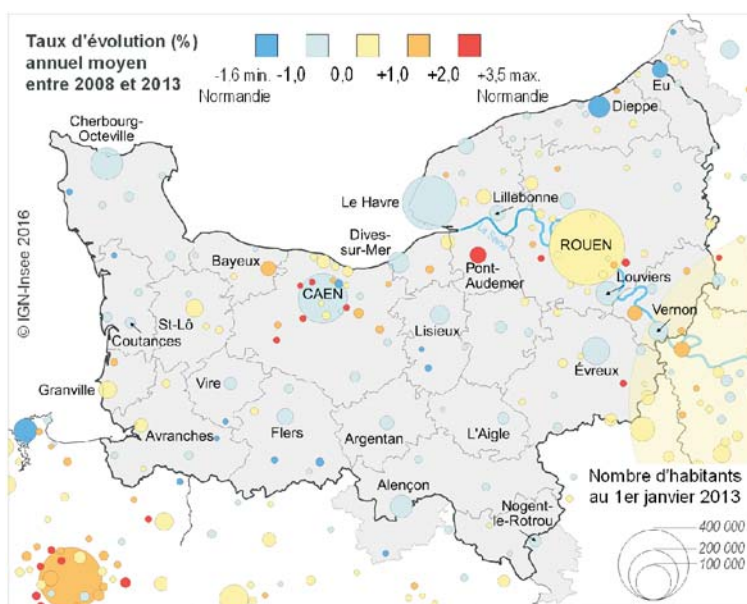
La région est partagée entre le rural et l'urbain. La moitié des Normands habitent dans des communes de faible densité, contre 35 % en France métropolitaine. Cette proportion situe la Normandie dans une position intermédiaire parmi les autres régions. Cependant, les communes peu denses ne sont pas isolées, 90 % de leur population résidant dans l'aire d'influence d'une ou plusieurs villes.

Comme partout en France, la périurbanisation se poursuit. Les 16 600 habitants perdus depuis cinq ans dans les grandes

agglomérations de la région (celles regroupant plus de 10 000 emplois) sont ainsi largement compensés par les 31 400 gagnés

2 Des dynamiques démographiques disparates

Population des unités urbaines en 2013 et leurs variations entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensement de la population 2013

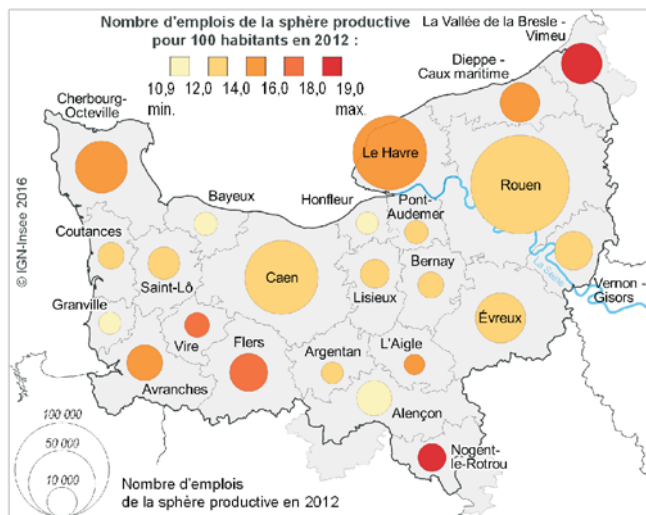
Seules onze des vingt-trois zones d'emploi normandes gagnent des habitants entre 2008 et 2013. Celles de Rouen, Pont-Audemer, Bayeux, Saint-Lô et Granville sont en croissance grâce au dynamisme des pôles urbains principaux et de la majorité des pôles urbains secondaires, ainsi que de la plus grande partie de leur territoire. Caen et Évreux perdent des habitants dans leur pôle principal mais l'ensemble des unités urbaines de ces territoires est néanmoins en croissance. Au sein des zones d'emploi de Vernon, Bernay, Avranches ou Coutances, la population des unités urbaines est globalement en décroissance. Ce sont les gains d'habitants des petites communes sur le reste de leur territoire qui permettent une croissance globale de ces zones d'emploi.

Dans les douze autres zones d'emploi normandes, le nombre d'habitants est en baisse. Au nord d'une ligne Granville-Rouen, les pôles urbains sont en mutation. Entre 2008 et 2013, l'agglomération du Havre perd 1 275 habitants par an. Ce sont toutes les petites communes qui permettent de limiter la réduction du nombre d'habitants de sa zone d'emploi. Les pôles de Dieppe et d'Eu-Le Tréport perdent des habitants aussi bien en raison du solde naturel que du solde migratoire. La Vallée de la Bresle-Vimeu connaît ainsi une situation difficile en cumulant déficit naturel et déficit migratoire. Les soldes naturels encore importants des zones d'emploi de Cherbourg et Lisieux permettent de neutraliser partiellement les importants départs de population. Dans la zone d'emploi d'Honfleur, le solde migratoire positif ne compense pas le nombre plus élevé de décès que de naissances.

Les zones d'emploi vieillissantes du sud de la région retiennent difficilement leurs actifs. Le solde naturel positif pour Alençon ne suffit pas à enrayer la décroissance de la population. De même, celle-ci se poursuit inexorablement dans les zones d'emploi de Vire, Nogent-le-Rotrou, L'Aigle et Flers.

3 Les zones d'emploi de Rouen, Caen, Le Havre et Cherbourg concentrent 55 % des emplois productifs

Emplois de la sphère productive en 2012, par zone d'emploi en Normandie



Source : Insee, recensement de la population 2012

dans leurs couronnes. Au sein de ces 20 grandes agglomérations, même celles qui gagnent des habitants (Pont-Audemer, Rouen, Bayeux, Granville, Avranches et Saint-Lô) connaissent des taux de croissance moins élevés que ceux de leur couronne périurbaine. En revanche, les pôles d'emploi petits et moyens (ceux qui regroupent plus de 1 500 ou plus de 5 000 emplois) perdent 4 000 habitants sans que leurs couronnes, peu étendues, permettent de compenser ce déficit. La proportion du territoire éloignée de l'influence de tout pôle est l'une des plus faibles de France (41%). Ces territoires, qui regroupent 14 % de la population, sont en croissance et gagnent 8 000 habitants.

La capacité de la Normandie à retenir ses jeunes et à attirer de nouvelles populations dépendra pour partie de son dynamisme économique. Les années passées laissent une impression mitigée, même si la Normandie offre autant d'emplois par habitant que les autres régions : 39 emplois pour 100 habitants en 2012 (40,7 emplois pour 100 habitants en France métropolitaine). L'impact de la récession de 2008 a été fort en Normandie et la reprise, hésitante, a recréé peu d'emplois. Entre 2007 et 2012, l'emploi a baissé de 0,7 % en Normandie alors qu'il a crû de 1,0 % en France métropolitaine hors Île-de-France.

Des secteurs agricoles et industriels en repli

La sphère productive concentre 35,3 % des emplois. Cette part est supérieure à la moyenne des régions de province (34,1 %). En 2012, la Normandie arrive au sixième rang des treize régions, alors qu'ensemble la Basse-Normandie et la Haute-Normandie partageaient la première place avec les Pays de la Loire vingt ans auparavant (44,9 %

Une contribution aux grands schémas de la Région Normandie

La loi NOTRe du 7 août 2015 a confié aux Régions le soin d'élaborer deux schémas d'importance : le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Outil de pilotage des différentes politiques publiques, le SRADDET fixe les orientations stratégiques et les objectifs à moyen et long terme sur le territoire de la région. Il a pour objectif de favoriser le développement de la région de manière équilibrée, en lien avec les autres collectivités territoriales et leurs groupements.

Le SRDEII définit la feuille de route de la Région pour 5 ans en matière d'aides aux entreprises, comme le soutien à l'internationalisation, à l'investissement immobilier et à l'innovation, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Il comporte un volet dédié à l'économie sociale et solidaire.

Le SRADDET et le SRDEII s'appuieront sur un diagnostic partagé entre les acteurs normands sur l'état de la nouvelle région et les perspectives d'aménagement et de développement pour la Normandie. Cette publication constitue de ce point de vue un premier éclairage sur les enjeux de la nouvelle région.

d'emplois productifs en 1990, contre 41,4 % en province). Le recul de la sphère productive a donc été beaucoup plus fort en Normandie que dans les autres régions. Ce recul est imputable avant tout au déclin de l'emploi industriel. Perceptible dès le milieu des années quatre-vingt, il s'est accéléré avec la récession de 2008. Entre 2007 et 2012, les effectifs de la sphère productive ont chuté de 6,1 % en Normandie, presque autant que dans les régions d'industries traditionnelles (Grand Est, Hauts-de-France). Cette baisse est deux fois supérieure à celle de l'ensemble des régions hors Île-de-France. Ensemble, agriculture et industrie représentent l'essentiel de la sphère productive normande, concentrant 20,3 % des emplois, contre 17,8 % en province. L'agriculture (3,6 % des emplois, contre 3,5 % en province) est surtout présente dans l'ex-Basse-Normandie. Elle offre 10,4 % des emplois dans la zone d'emploi de Coutances, 8,6 % dans celle d'Argentan. Même si la concentration de la production agricole se poursuit, avec moins d'exploitations mais des unités de production toujours plus grandes, il semble que la baisse de l'emploi agricole soit derrière nous. Les années 2010 à 2013 montrent même une augmentation inédite des effectifs dans ce secteur. L'agriculture normande n'en reste pas moins sensible aux turbulences des marchés, comme la crise bovine de 2015 l'a encore montré. La filière bois occupe également une place relativement importante. Son cœur de filière situe la Normandie au 6^e rang en termes de poids dans l'emploi salarié. Les piliers industriels de la Normandie sont les industries agro-alimentaires (3,0 % de l'emploi total, contre 2,3 % en province) et la fabrication de matériels de transport (2,2 % de l'emploi total, hors emplois intermédiaires, contre 1,4 % en province), avec la

construction automobile, les chantiers navals et l'aéronautique. Les principaux constructeurs (Renault, PSA, DCNS, Aérospatiale...) travaillent avec de nombreux équipementiers et sous-traitants spécialisés dans des secteurs divers, de la plasturgie à l'électronique. Ils contribuent très largement à structurer l'industrie régionale. Les autres forces industrielles normandes sont la filière énergie, la pétrochimie et l'industrie pharmaceutique. Ce cœur industriel emploie au total plus de 100 000 personnes, soit plus de 8 % de l'emploi total. Malgré une forte présence des secteurs d'activité requérant un effort d'innovation permanent, les dépenses régionales de recherche et développement des entreprises implantées en Normandie sont limitées. Ces dépenses représentent 1,0 % du PIB régional, contre 1,5 % en moyenne, et placent la Normandie au 8^e rang des régions de métropole. Les dépenses des administrations en R&D sont encore plus faibles (0,3 % du PIB, contre 0,8 % en moyenne en province). L'industrie est très développée dans les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle - Vimeu (industrie du verre...), de Nogent-le-Rotrou (automobile, produits d'hygiène...), de Dieppe (énergie, agroalimentaire...) et dans le triangle Vire-Flers-Condé-sur-Noireau (automobile, agroalimentaire...). Les zones d'emplois de Vernon-Gisors, de Bernay, d'Évreux et d'Avranches possèdent également une industrie développée, bénéficiant de l'implantation de grands groupes de la chimie, de la pharmacie et de l'aéronautique, ainsi que de fleurons de la maroquinerie ou de l'habillement haut-de-gamme. Cependant, tant dans la zone d'emploi de Vernon-Gisors qu'à Bernay et à Évreux, le nombre d'emplois est relativement faible, rapporté à la population résidente. Dans les zones d'emploi d'Évreux et de

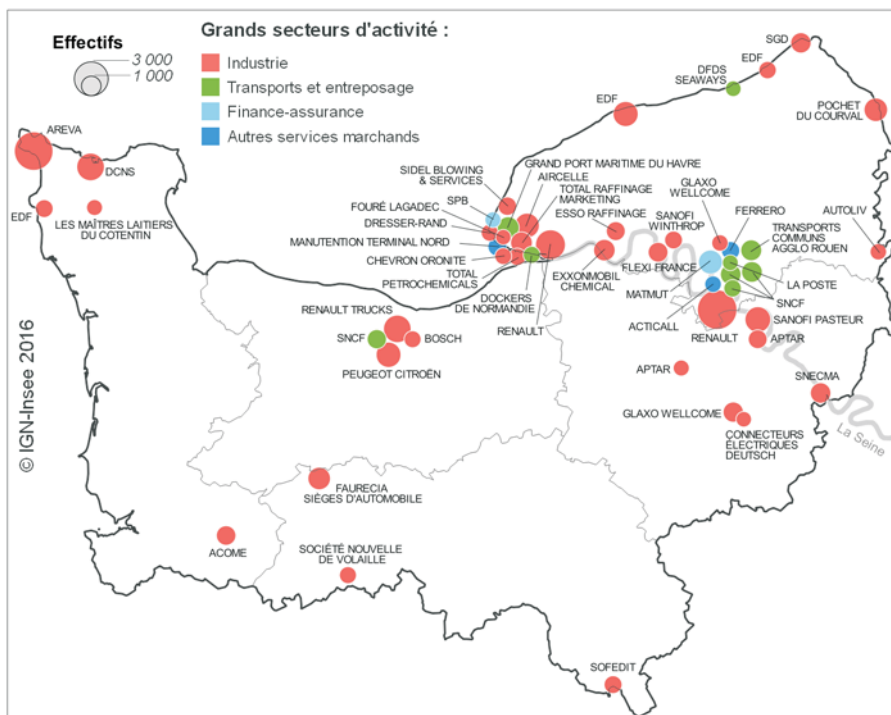
Vernon-Gisors, un grand nombre d'actifs rejoignent leur emploi en Île-de-France. Les zones d'emploi qui abritent les ports du Havre et de Cherbourg-Octeville présentent un profil particulier, avec la construction navale, le nucléaire, le raffinage et la pétrochimie. Alors que l'emploi dans la sphère productive a baissé au Havre entre 2007 et 2012 (- 7,2 %), il a légèrement augmenté à Cherbourg-Octeville (+ 1,0 %).

Économie présentielle : d'abord dans les ex-capitales régionales

La sphère présentielle domine largement dans les zones d'emploi les plus urbaines, celles de Caen et de Rouen. L'industrie y est certes présente (15 % des emplois à Rouen et 12 % à Caen) mais les activités présentielles offrent le plus grand nombre d'emplois, dans les services collectifs (santé, administration, éducation), le commerce et les services marchands. Dans ces deux zones, l'emploi dans la sphère productive s'est replié entre 2007 et 2012, mais moins qu'en Normandie (- 5,1 % à Rouen et - 4,6 % à Caen), tandis que l'emploi dans la sphère présentielle s'est encore accru, et plus qu'en Normandie (+ 4,9 % à Rouen et + 3,5 % à Caen). La part du tertiaire est très élevée à Caen (78,3 % des emplois, contre 72,0 % en Normandie, et 75,5 % à Rouen). Caen et Rouen fixent de nombreux emplois métropolitains supérieurs (respectivement 6,9 % et 7,1 % de l'emploi des zones de Caen et de Rouen, contre 5,8 % en moyenne en Normandie), dans la conception, la recherche, les professions intellectuelles, la culture...

4 Les grands établissements du secteur marchand concentrés autour la vallée de la Seine

Les 50 premiers établissements du secteur principalement marchand en 2013



Source : Insee, Clap 2013

Honfleur est la zone d'emploi où la part de la sphère présentielle est la plus forte (75,6 % des emplois). Le tertiaire marchand y emploie plus d'une personne sur deux. Les emplois liés à l'activité touristique représentent près de 6 % de l'emploi total, alors que la moyenne des taux d'emploi lié au tourisme des zones d'emploi normandes se situe à 1,4 %. Les

zones d'emploi de Granville, Bayeux et Coutances se caractérisent aussi par une part importante de la sphère présentielle dans leur économie, en partie tournée vers le tourisme. Qui plus est, ces territoires attirent de nouveaux résidents, souvent âgés. Granville détient le record de l'installation de retraités, ainsi que le record de créations d'emplois dans la sphère présentielle (+ 5,2 % entre 2007 et 2012).

Dans les zones d'emploi de Saint-Lô et d'Alençon, la sphère présentielle domine aussi très largement. Avec une part d'emplois présentiels de 69,9 %, Alençon se classe juste derrière Honfleur. L'industrie y est peu développée (13 % de l'emploi total), l'offre commerciale y est assez abondante et, surtout, le tertiaire non marchand y offre beaucoup d'emplois : 35 % à Saint-Lô et 36 % à Alençon, taux records en Normandie ■

Définitions

La partition de l'économie en deux sphères, **présentielle et productive**, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités. Les activités et les emplois présentiels répondent aux besoins des populations présentes sur un territoire. Les activités productives produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées vers les entreprises correspondantes.

La notion d'**unité urbaine** correspond à celle d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants. Elle est composée d'une ville-centre et de sa banlieue.

Pour en savoir plus

- Moisan (Michel), "Haute et Basse-Normandie : des évolutions démographiques et économiques différentes", *Insee Flash Basse-Normandie*, Insee, n° 34, décembre 2015
- [Panorama de la Normandie](#), Insee.fr > Thèmes > Territoire > Régions, départements et villes de France



Insee Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Kévin DE BIASI

Attachés de presse :
Martine CHÉRON (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe LEMARCHAND (Caen)
Tél : 02 31 15 11 14

ISSN : 2493-7266
© Insee 2016